

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION EN UN LOT UNIQUE
D'**UN CHALET** sis sur la Commune de **SAMOENS** (Haute-Savoie),
Lieu dit Le Villard, 161 Impasse de la Charrière du Cros

MISE A PRIX : 400.000 € (QUATRE CENT MILLE EUROS)
avec faculté de baisse de prix du quart, puis de la moitié, en cas de désertion d'enchères,
frais et droits en sus

Fixée au **JEUDI 05 JUIN 2025 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de **Madame PENNEÇOT Estelle Marie Raymonde**, née le 19 novembre 1966 à
SAULON-LA-CHAPELLE (Côte d'Or), de nationalité française, épouse de Monsieur ULRICH-
GUIBELIN Frédéric Gérard, domiciliée chez la SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ, « La
Résidence », 111 Rue du Pont – 74130 BONNEVILLE, ayant pour avocat **la SCP BRIFFOD-
PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74130).

DÉSIGNATION DES BIENS : Sur la Commune de **SAMOENS** (Haute-Savoie - 74340), lieu dit
Le Villard, 161 Impasse de la Charrière du Cros, les biens immobiliers cadastrés **section F**
sous les numéros 6125 (53ca) et 6158 (06a 01ca), à savoir :

- *Un chalet à usage d'habitation d'une surface habitable de 135,76 m² comprenant entrée, séjour, toilettes, cuisine, palier, salle de bain, quatre chambres, dégagement, salle d'eau.*

OCCUPATION : Selon procès-verbal de description en date du 12 décembre 2024 de la
SELARL Patrick FOURNIER, Commissaire de Justice à LA ROCHE SUR FORON, il résulte
que l'un des propriétaires vit actuellement dans la propriété précitée.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SELARL Patrick FOURNIER,
Commissaire de Justice à LA ROCHE SUR FORON, le 12 décembre 2024 et annexé au cahier
des charges contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 03 avril 2025 au
Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, où chacun
peut en prendre connaissance.

VISITE : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Commissaire de Justice
au FAYET, le VENDREDI 23 MAI 2025 de 14 heures à 15 heures.

ENCHÈRES : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,
les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de
BONNEVILLE (74).

RENSEIGNEMENTS : pour plus de renseignements, s'adresser :
- au Cabinet de **la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07) et sur
www.briffod-avocats.fr
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des conditions de vente est
déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 08 avril 2025.